

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis
La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre.
Indicateurs:
(en DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2017	1er trimestre de l'exercice comptable 2016	du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>1/ Primes émises</u>	<u>50 382 650</u>	<u>44 803 354</u>	<u>130 415 786</u>
Non Vie :	45 392 275	40 853 780	102 357 497
Automobile	18 502 929	16 827 566	47 549 252
Incendie& Multirisques	6 975 897	6 276 850	11 944 910
Transport	2 890 899	2 447 772	4 883 342
Autres branches	17 022 550	15 301 592	37 979 993
Vie :	4 990 375	3 949 574	28 058 289
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>11 720 862</u>	<u>10 489 840</u>	<u>21 885 849</u>
Non Vie :	11 626 501	10 408 083	21 536 482
Automobile	959 599	854 806	2 444 943
Incendie& Multirisques	5 575 602	5 029 192	9 602 981
Transport	2 120 484	2 040 172	2 485 487
Autres branches	2 970 816	2 483 913	7 003 071
Vie :	94 361	81 757	349 367
<u>3/ Commissions</u>	<u>4 966 408</u>	<u>3 992 957</u>	<u>11 945 530</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>9 193 359</u>	<u>8 334 217</u>	<u>70 610 616</u>
Non Vie :	8 663 372	7 665 351	64 706 774
Automobile	5 414 640	4 438 657	32 556 317
Incendie& Multirisques	288 914	129 825	4 862 909
Transport	12 922	27 911	825 932
Autres branches	2 946 896	3 068 958	26 461 616
Vie (**) :	529 987	668 866	5 903 842
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>4 585 439</u>	<u>3 703 371</u>	<u>18 601 828</u>
	4 244 362	3 628 593	17 483 198

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2016: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2017:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**
 - **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
 - **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.
- **La constatation des charges:**
 - **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2017:

2-1/ Production :

Une évolution de la production de la Compagnie de 12,45% (7,24% au 31/03/2016), véhiculée par un ensemble de branches dont notamment l'Automobile, Maladie Groupe, Vie, Incendie & Multirisques, Transport, Risques Spéciaux et Responsabilité Civile.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2017, à un niveau normal, avec un ratio de sinistres à primes de 17,33% contre 17,47% au 31/03/2016.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2017 d'environ 882mD, provenant essentiellement des revenus générés par notre portefeuille titres.